

Manspach le 23 Janvier 2016
2016



Bonne Année 2016

Rassemblement de recueillement devant la mairie le 11 Janvier 2015









- Pour le Conseil Municipal, ce fut une année 2015 particulièrement intense, marquée principalement par:
 - la fin des travaux de notre mairie à bilan énergétique positif, et la sécurisation incendie de l'Eglise.
 - La remise à neuf des locaux scolaires
 - L'enfouissement des réseaux secs
 - L'inauguration officielle de la mairie le 16 Mai

A group of eleven people, including firefighters and officials, are posed for a group photo in front of a modern town hall building. The building features large glass windows and a wooden frame. Above the entrance, a white sign reads "LIBERTE EGALITE FRATERNITE". The group consists of seven firefighters in dark blue uniforms with reflective stripes and red collars, some holding silver fire helmets. They are flanked by four officials, including two wearing French tricolor sashes (mairies). The group is arranged in two rows: five people are kneeling in the front row, and six are standing in the back row. The ground is paved with light-colored bricks.

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

**LE 16 MAI 2015 LE CPI DE MANSPACH EST PRÊT POUR
L'INAUGURATION DE LA NOUVELLE MAIRIE**



L'EQUIPE MUNICIPALE SE PREPARE A L'ACCUEIL DES INVITES



Accueil des personnalités dont M. Le Président Philippe RICHERT











**« LA MARSEILLAISE » entonnée par les écoliers
et reprise par toute l'assistance**













Sous l'œil amusé des élus locaux



M. Le Président STRAUMANN teste le bureau du Maire



Un prestigieux Conseil pour M. Le Maire





MANSPACH
SUR LE CHEMIN



Venez tous fêter ça!



**Travaux réalisés par
l'entreprise:
Patrick DRIESBACH
ALTENACH**



RENOVATION INTERIEURE DE L'ECOLE:

- 2 salles de classe
- 2 locaux d'activités annexes
- Communs
- Sanitaires 8400 €







**Aménagement Espaces verts Mairie: 13 600 €
Chris Paysages**



**Revêtement macadam recyclé: Parking accès mairie-chemin de l'AMAP- reprises diverses
6800 €**



MAI









FÊTE DU SOLSTICE D'ETE





Pochon marche
le
25 juillet
à
LEOPIET



« LES GAZELLES CHEZ MERKEL » AU MARATHON DE BERLIN











Budget®

2015

544 700 €

PRODUITS:

• FORÊT :	56 147 €
• ENERGIE P.V.:	26 147 €
• <u>LOCATIONS:</u>	<u>39 132 €</u>
•	121 426 €

D.G.F. 2015:	35 540 €
2017:	20 986 €
F.D.P. 2015:	59 432 €
D.S.R. 2015:	7 056 €
<u>IMPÔTS et TAXES:</u>	<u>193 678 €</u>
Annuités d'emprunt 2017:	92 755 € 17%

La réduction de la
D.G.F.en 2017
appliquée au budget
2015 nous impose une
réduction de 2,67 % soit
14 554 €

EN 2016 nous réduirons
nos dépenses de
fonctionnement de 3800€
sur le seul bilan
énergétique Mairie

PREVISIONS 2016

* L'Année 2015 s'étant très bien passée, sans imprévus notoires. Il n'y aura pas lieu en 2016 de toucher à une fiscalité locale totalement stable à Manspach depuis 2011. Pour autant nous serons en mesure de réaliser des travaux conséquents:

* Poursuite du chantier d'enfouissement des réseaux secs et sécurisation de la cour d'école par la suppression de la ligne HTA surplombant cette cour. Sont concernées: la rue Bellevue, la rue de l'Eglise, la rue du moulin et peut-être la rue de la chapelle.

* Compte tenu de la disparition imminente des ampoules à vapeur de Mercure sur le marché, notre éclairage public va progressivement passer aux L.E.D.

* Notre rhizosphère a eu 20 ans cette année et il est nécessaire après toutes ces années de bons et loyaux services d'envisager son adaptation aux nouvelles conditions d'épuration, et de lancer les études s'y rapportant avec le partenariat d'A.E.R.M.

Les eaux usées filtrées par la rhizosphère reviennent cristallines à la Largue



Pour une rivière de qualité



INAUGURATION DE LA RHIZOSPHERE DE MANSBACH 1995

PREVISIONS 2016

- Installation d'un feu tricolore persuasif dans la rue du moulin pour modérer la vitesse des véhicules
- Poursuite de l'aménagement des abords du cimetière et des carports de la maison d'îmière
- Installation de la passerelle Piéton/vélo sur le pont de la LARGUE par le Conseil Départemental, grâce à M. Rémi WITH 1° Vice Président du Conseil Départemental . Cela permettant de sécuriser les piétons et cyclistes qui se rendent à Dannemarie ou rejoignent la piste cyclable de la Largue. Projet nécessaire mais techniquement complexe dont le coût avoisinera les 500 000 €. Merci au Cons Dep.

Le Syndicat d'Eau Altenach/Manspach va profiter de la fermeture de la rue du moulin en Juillet et Août pour changer une partie des canalisations qui donnent beaucoup de souci à Messieurs GONDA et STANTINA, président et Vice président du Syndicat. Merci .

Validations

- **VALIDATION DE LA REVISION DU S.CO.T :**
 - Vous pourrez le consulter sur le site internet de la commune qui va ouvrir le 1^o Février 2016. Et vous pourrez venir rédiger vos remarque dans un registre déposé en mairie.

- **VALIDATION DE LA REVISION DU SAGE DE LA LARGUE**

C'est la bible de l'eau dans la vallée de la Largue, elle est consultable sur le site « S.M.A.R.L. »

VERS UNE NOUVELLE INTERCOMMUNALITE

- **La loi MAPTAM** La *loi* du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
- **Loi NOTRE portant nouvelle organisation territoriale de la République**
- **Redécoupage des régions**
- **Redécoupage de l'intercommunalité**
- **Intégration de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations. « *Les structures qui fonctionnent sont à pérenniser sous forme d'E.P.A.G.E.* »**
- **Nouvelles communes**

AUJOURD'HUI: 7 C.C.

DEMAIN : 2 ou 1 C.C.



LE CALENDRIER

Immédiatement:

- Gestion de la petite enfance et périscolaire dont T.A.P.
- Gestion des produits résiduels ménagers
- Infrastructures économiques
- Dynamisation promotion, commerce, artisanat, environnement, tourisme etc...

1° Janvier 2018:

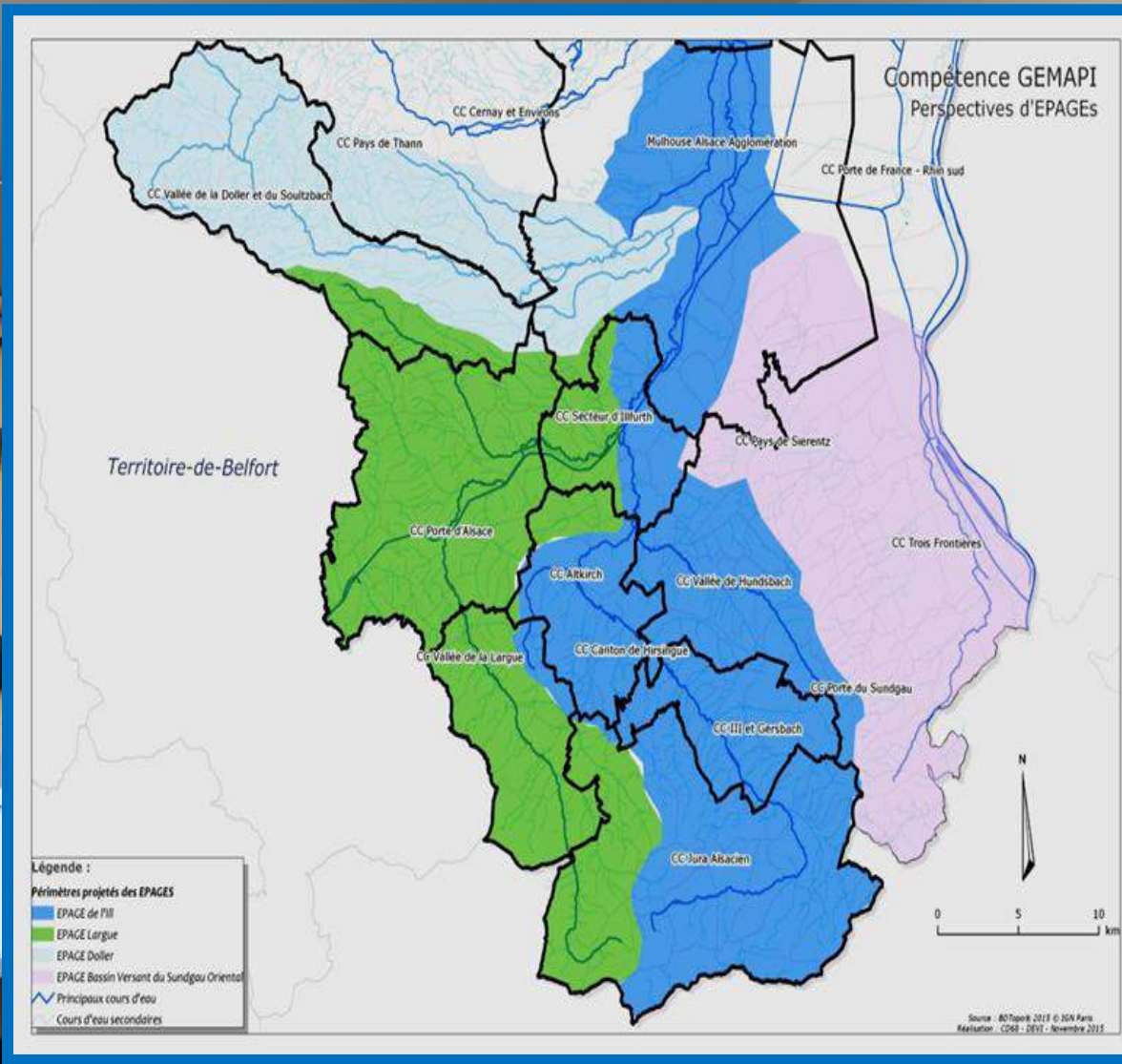
- G.E.M.A.P.I.

1° Janvier 2020 :

- Absorption de la distribution eau potable

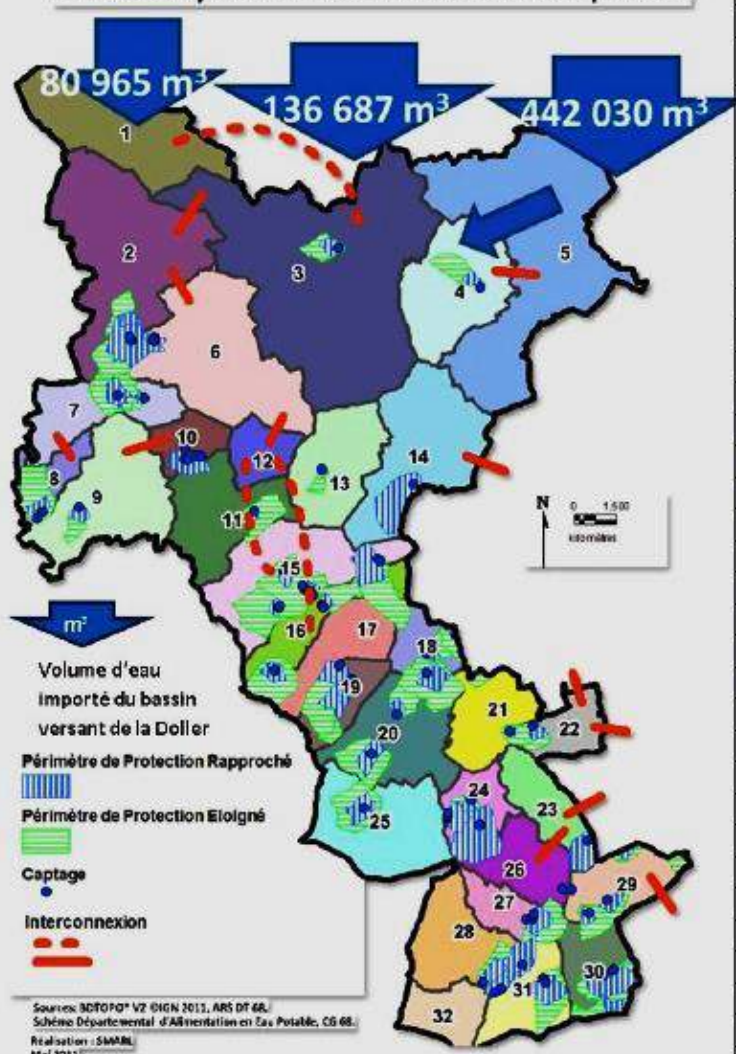
- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 3° L'approvisionnement en eau ;
- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ;
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 6° La lutte contre la pollution ;
- 7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;
- 9° Les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile ;
- 10° L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants ;
- 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- 12° L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

REUNION GEMAPI MANSPACH LE 3/12/2015



32 unités de distribution d'eau potable dont 11 syndicats

Unités et Syndicats de distribution d'eau potable



Carte	Code UDI	Nom Unité de distribution	Communes du SAGE de la LARGUE alimentées par l'UDI
1	2149	S.I.A.E.P. VALLEE DE LA DOLLER	MORTZWILLER / SOPPE-LE-BAS / SOPPE-LE-HAUT
2	903	S.I.A.E.P. BRECHAUMONT ET ENV	BELLEMAGNY / BRECHAUMONT / BRETEN / ETEIMBES / GUEVENATTEN / SAINT-COSME / STERNENBERG
3	902	S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILLER	AMMERZWILLER / BALSCHWILLER / BERNWILLER / BUETHWILLER / DIEFMATTEN / EGLINGEN / FALKWILLER / GILDWILLER / HAGENBACH / HECKEN
4	2296	S.I.A.E.P. ST BERNARD ET ENV	SAINT-BERNARD / SPECHBACH-LE-BAS / SPECHBACH-LE-HAUT
5	891	S.D.E. HEIMSBRUNN ET ENVIRONS	ASPACH / FROENINGEN / GALFINGUE / HEIDWILLER / HOCHSTATT / ILLFURTH /
6	905	S.D.E. TRAUBACH LE HAUT ET ENV	GOMMERSDORF / TRAUBACH-LE-BAS / TRAUBACH-LE-HAUT / WOLFERSDORF
7	3276	S.I.A.E.P. DU HAUT BOIS	CHAVANNES-SUR- l'ETANG / ELBACH
8	899	MONTREUX VIEUX	MONTREUX VIEUX
9	904	S.D.E. LUTRAN ET ENVIRONS	MAGNY / MONTREUX-JEUNE / ROMAGNY / VALDIEU-LUTRAN
10	900	RETSWILLER	RETSWILLER
11	901	S.D.E. ALTENACH MANSPACH	ALTENACH / MANSPACH
12	897	DANNEMARIE	DANNEMARIE
13	886	BALLERSDORF	BALLERSDORF
14	888	CARSPACH	CARSPACH
15	971	S.I.A.E.P. FULLEREN ET ENV	FULLEREN / MERTZEN / SAINT-ULRICH / STRUETH
16	959	HINDLINGEN	HINDLINGEN
17	955	FRIESEN	FRIESEN
18	962	LARGITZEN	LARGITZEN
19	967	UEBERSTRASS	UEBERSTRASS
20	972	S.I.A.E.P. SEPPOIS ET ENVIRONS	SEPPOIS-LE-BAS / SEPPOIS-LE-HAUT
21	2346	BISEL	BISEL
22	970	RIESPACH FELDBACH	RIESPACH / FELDBACH
23	924	MOERNACH	MOERNACH
24	925	MOOSLARGUE	MOOSLARGUE
25	964	PFETTERHOUSE	PFETTERHOUSE
26	912	DURLINDORF	DURLINDORF
27	919	LIEBSDORF	LIEBSDORF
28	947	COURTAVON	COURTAVON
29	944	BENDORF	BENDORF
30	941	WINKEL	WINKEL
31	928	OBERLARG	OBERLARG
32	918	LEVONCOURT	LEVONCOURT

E.P.T.B.

INGENIERIE ASS/TECHN ReD

EPAGE
LARGUE

EPAGE
ILL

EPAGE
SUNDGAU
ORIENTAL

UNITES
TERRITORIALES
DE DISTRIBUTION
D'EAU



PREVISIONS ENJEUX CLIMATIQUES

- 3 soucis:
- **Ressources en eau: De nombreux signaux d'alerte.**
 - Il faut ralentir le ruissellement , favoriser l'infiltration, et si possible récupérer l'eau de pluie ...arrosage...lavage etc. Etablir des possibilités de maillage des réseaux d'AEP. Mettre l'urbanisme en relation avec les ressources en eau. Protection civ.
- **Sécheresses/canicules:** Service de contact avec les personnes fragiles. Favoriser la présence d'arbres en milieu urbain afin d'abaisser la température globale. Multiplier les surfaces ombrées.
- **TEMPÊTES: Fragilisation des réseaux aériens:** C'est la motivation première de l'enfouissement des réseaux.
- **INONDATIONS: A Manspach le danger ne vient pas de la LARGUE mais de la Rigole.** Obstruction . Eutrophisation conséquence des épandages agricoles. Information des riverains. Protection des chenaux d'écoulement. Suivi permanent avec V.N.F.
- **FORÊT:** L'état sanitaire de nos forêts n'est pas bon, sécheresses, absence d'hivers, température, nouveaux insectes, nouvelles bactéries, modification du taux atmosphérique de CO². L'intérêt économique de la forêt, ne représente que 10% de l'intérêt global de la forêt pour la qualité de l'air, de l'eau, de la régulation du carbone et du rôle énorme de réservoir biologique. La priorité n'est plus à l'exploitation industrielle. **REVISIONS LE SCHEMA FORESTIER D'EXPLOITATION**



Pour un avenir où
nous ne pourrions
plus dire que l'on ne
savait pas, sachons
faire équipe avec la
vie, et acceptons
ensemble de sortir du
cadre! D.D.







